

Jean Mauvide, un seigneur de l'île d'Orléans (1701-1782)

Éric Major

Volume 9, numéro 2, novembre 2003

Du bon usage de la mémoire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Major, É. (2003). Jean Mauvide, un seigneur de l'île d'Orléans (1701-1782). *Histoire Québec*, 9(2), 15–20.

Jean Mauvide, un seigneur de l'île d'Orléans (1701-1782)

Par ÉRIC MAJOR

À proximité du village de Saint-Jean de l'île d'Orléans, se dresse un imposant manoir seigneurial dont la vue majestueuse captive quiconque est sensible à l'histoire du Régime français et s'intéresse au savoir-faire architectural de cette époque. Ayant fait l'objet d'une restauration majeure tout récemment, ce manoir conserve un grand pouvoir d'évocation et constitue l'un des plus beaux fleurons patrimoniaux du Québec. Néanmoins, malgré toute la renommée et la visibilité dont il continue de jouir de nos jours, son histoire reste par trop méconnue.

Il en est de même concernant son fondateur, le seigneur Jean Mauvide, qui en fut le premier possesseur et résident, et dont la vie et la carrière demeurent quelque peu dans l'ombre. Cet oubli s'explique mal cependant, puisqu'il fut une figure importante de l'histoire orléanaise, témoin, pendant près de soixante ans, de l'essor et du développement de la seigneurie à un moment où s'élaborait

son organisation physique et sociale. De fait, les allusions

à Mauvide – à l'exception d'un bref article qui lui a été consacré

nommément¹ – sont pour le moins sommaires et anecdotiques. Pour remédier à cet anonymat qui entoure la vie de Jean Mauvide, nous avons souhaité puiser à toutes les sources possibles (de première aussi bien que de seconde main²) afin de réunir toute l'information disponible à son sujet. Cette recherche constitue donc un effort de synthèse qui, nous l'espérons, contribuera à jeter un peu de lumière sur ce parcours singulier qui fut celui de Mauvide.

Un chirurgien en Nouvelle-France

Jean Mauvide naît le 6 juillet 1701 à Tours, dans la paroisse Saint-Vincent, située dans la vallée de la Loire. Fils de Jean Mauvide,



Photo : Isabelle Jamieson

maître maçon, et de Marguerite Lespérance Baron, on ignore les circonstances exactes de son départ vers la colonie. On sait toutefois que le déclin économique de la région, amorcé dès la fin du XVII^e siècle, suite à la révocation de l'édit de Nantes (1685), avait entraîné l'émigration d'une partie importante des habitants et artisans de la ville de Tours. Peut-être ce contexte de morosité a-t-il joué dans la décision de Mauvide de s'embarquer pour la Nouvelle-France,

une contrée qui pouvait sembler plus propice pour y exercer sa profession de chirurgien.

Quoi qu'il en soit des motivations réelles de Mauvide, son arrivée dans la colonie semble remonter aux alentours de 1720; sa présence à l'île d'Orléans est d'ailleurs attestée dès 1721 puisque son nom figure au bas d'un acte officiel d'inhumation³.

En 1726, Mauvide s'établit à l'île d'Orléans où il exerce son métier de chirurgien⁴ parmi les insulaires dont «il était très-estimé»⁵. Il loge alors chez un certain

Jean Royer, habitant de la paroisse de Saint-Jean⁶, non loin de la terre de Charles Genest Labarre, maître forgeron taillandier et cultivateur à l'aise, qui, incidemment, deviendra son beau-père quelques années plus tard.

Selon Rénald Lessard, à cette époque, la profession de chirurgien ne procure pas le même prestige que la médecine puisqu'elle ne requiert pas de formation universitaire spécialisée. En outre, le chirurgien de l'Ancien Régime se limite le plus souvent au traitement des blessures externes. La règle connaît toutefois certaines exceptions dans les régions rurales de la Nouvelle-France où le chirurgien fait fré-

quement office de médecin et d'apothicaire tout à la fois⁷.

Mauvide exerce sa profession sur toute l'île d'Orléans et même au-delà. Il semble bien difficile cependant d'évaluer son curriculum sur lequel on ne possède que très peu d'information (fait qui n'a rien d'étonnant du reste puisque, rappelons-le, cette profession est peu encadrée à l'époque). De même, il paraît difficile de statuer sur ses aptitudes de praticien; ce qui est sûr cependant c'est que sa réputation ne tardera pas à s'établir puisqu'on aura recours à ses services à titre de chirurgien-major lors de la campagne de 1753-1754, dans la vallée de l'Ohio; à cette occasion, il sera mandé en haut lieu par l'ingénieur Joseph-Gaspard de Léry pour venir soigner Michel-Jean-Hughes Péan, commandant en second au fort de Chatakoïn⁸.

Établissement et mariage de Jean Mauvide à l'île d'Orléans

En janvier 1732, Mauvide sollicite le lieutenant général de la Prévôté de Québec afin de tenir une *loterie* dans cette ville – une coutume qui paraît assez courante à cette époque. On peut supposer que par cette vente, Mauvide cherche à se ménager quelques capitaux pour lancer sa carrière et s'établir plus solidement dans la colonie. Cette permission lui est d'ailleurs accordée et c'est ainsi que Mauvide « met en loterie » tout un assortiment d'objets et d'effets tels que des pièces d'étoffe, des vêtements divers, des souliers, chapeaux, aiguilles, du tabac, etc. :

« *Supplie très humblement Jean Mauvide, chirurgien de l'île d'Orléans, résidant à la paroisse de Saint-Jean de la dite île, et vous prie, Monsieur, de lui permettre faire une loterie de quinze cents livres de marchandises, où il y aura deux mille billets de quinze sols pièce et que tous les billets seront bons selon le plan ci-joint, et pour cet effet le suppliant vous prie, Monsieur, de nommer tels marchands qui entendent le détail de la clincaillerie (sic) et mercerie afin que le tout soit fait et réglé dans les formes et selon les règles ordinaires, et comme le suppliant ne réside pas en cette ville à cause des malades qu'il a dans l'île*

d'Orléans, il vous prie, Monsieur, d'avoir la bonté d'agréer que le suppliant confie la distribution de la dite loterie à M. et à mademoiselle Baraquet, sa fille, vu que ce sont des personnes à qui le suppliant et le public peuvent s'en rapporter à leur droiture et bonne foi⁹. »

Le 26 octobre 1733, Jean Mauvide épouse Marie-Anne Genest, fille de Charles Genest Labarre et de Marie Morier Veron. Ce mariage et cette alliance avec une famille de cultivateurs prospères paraissent être profitables à Mauvide et contribuent certainement à son établissement à l'île d'Orléans. D'ailleurs, le beau-père de Mauvide ne tarde pas (mars 1734) à lui vendre une terre à bon prix ce qui permet au jeune couple de s'installer à demeure sur l'île et d'envisager de fonder une famille¹⁰. Marie-Anne donne bientôt naissance à six enfants¹¹.

La même année, Mauvide entreprend la construction d'une maison – un petit module qui n'a alors qu'une envergure de 27 pieds sur 27¹² (cette modeste demeure en pierre crépie, à un seul étage, deviendra plus tard, par étapes successives, l'imposant manoir que nous pouvons toujours contempler de nos jours). Mauvide peut de nouveau compter sur le précieux concours de son beau-père qui l'aide à couper tout le bois nécessaire pour la construction de sa maison¹³.

Jean Mauvide diversifie ses activités et connaît quelques succès

Par ailleurs, la fonction de chirurgien n'est pas – loin s'en faut – le seul emploi qui occupe Mauvide. Ce dernier cumule en effet plusieurs occupations subsidiaires qui deviendront de plus en plus profitables au gré de son ascension¹⁴. À compter de la fin des années 1720, on voit Mauvide s'impliquer dans le commerce naval. En 1733, à titre d'exemple, il vend à François Foucault, un membre éminent du Conseil supérieur de Québec, un navire de soixante-dix tonneaux, transaction qui lui vaut la somme substantielle de 5 500 livres¹⁵. Ces activités commerciales semblent s'intensifier à partir de 1736 puisque Mauvide scelle quelques bonnes affaires durant cette période¹⁶.

Au commerce naval, s'ajoute bientôt celui du blé et de la farine qui constituera d'ailleurs la part la plus lucrative de ses affaires¹⁷. Comme le fait remarquer Rénald Lessard, le bénéfice que Mauvide réalise à partir de la vente des marchandises se double avantageusement du profit découlant du blé qu'il obtient en échange de la part de ses censitaires¹⁸. Par ailleurs, il mène également de nombreuses affaires avec plusieurs bourgeois (Charles René de Couagne, Antoine-Pierre Trottier-Desaulniers, Louis-Jean Poulin de Courval). Son navire, le *Saint-Pierre*, lui permet d'ailleurs de commercer aussi loin qu'aux Antilles.

Plusieurs documents témoignent de l'intense activité économique qui se déroule à la demeure de Mauvide près de laquelle des navires sont souvent placés en rade dans l'attente d'un chargement de marchandise. Il en est ainsi, par exemple, en 1741, lorsque les matelots Beau, Lemarié et Lacasse doivent transborder plusieurs quarts de farine afin de les faire fouler et foncer à la maison de Mauvide¹⁹.

Cette prospérité relative dont il jouit à cette époque lui permet même d'ajouter un étage à sa maison qui prend soudainement un air plus cossu et bourgeois²⁰. Ce rehaussement de la maison, qui procure un gain d'espace considérable, était sans doute rendu nécessaire par la naissance de ses enfants qui étaient déjà au nombre de quatre en 1740.

En 1741, un nouveau fleuron vient s'ajouter à son entreprise commerciale florissante: l'achat d'une part dans une société établie au Labrador pour la somme de 1 700 livres. La pêche et la traite des fourrures se conjuguent ainsi aux nombreuses activités que Mauvide mène déjà à l'île d'Orléans²¹.

En 1744, à la requête des gens de la paroisse de Saint-Jean, le grand voyer Jean-Eustache Lanouiller de Boisclerc est sollicité pour tracer le futur chemin Royal. L'île étant traversée par de petits sentiers tortueux et souvent impraticables, « *les chemins étant pleins de détours et de circuits* », la nécessité d'ouvrir une route carrossable était devenue un impératif pour les insulaires. C'est Mauvide qui est chargé d'assurer la traversée du conseiller royal

entre Québec et l'île d'Orléans, signe qu'il est déjà un personnage bien en vue parmi ses concitoyens. Avec d'autres notables, Mauvide doit en outre veiller à ce que les habitants de la paroisse exécutent les divers travaux nécessaires pour le parachèvement du chemin Royal. Cette voie traversant les terres de Mauvide, ce dernier doit en outre assurer l'érection d'un pont au-dessus d'une «seignée» qui traverse un segment de son domaine²².

Les affaires aidant, Jean Mauvide parvient à accroître son patrimoine foncier en faisant l'acquisition de nouvelles terres²³. Mais la transaction la plus importante qu'il conclut est sans contredit l'achat de la moitié sud-ouest de l'île d'Orléans qu'il acquiert en 1752 du chanoine Gaillard, portion qui comprend les paroisses de Saint-Pierre et Saint-Lau-

rent²⁴. Cet achat lui confère d'office le statut prestigieux de seigneur. L'année suivante, soit en 1753, il fait encore l'acquisition d'une bande de terre à Saint-Pierre (sur laquelle est situé un moulin) qu'il achète de Joseph Chabot, major de milice²⁵. Enfin, cette même année, il acquiert aussi l'île Madame qui vient s'ajouter à son domaine de l'île.

Dans le même temps, sa résidence connaît un formidable développement avec l'adjonction d'une annexe à deux étages. De fait, la façade, des 27 pieds qu'elle comptait initialement, passe alors à une longueur de 74 pieds, ce qui donne à la demeure de Mauvide l'ampleur d'un véritable manoir – un exemple «sans équivalent en milieu rural»²⁶ selon Denis Tétrault, historien de l'architecture. Les nécessités familiales de Mauvide, tout comme ses affaires (qui requéraient sans doute des espaces d'entreposage supplémentaires), sans oublier ses obligations de seigneur (administration de la haute, moyenne et basse justice, gérance des divers droits seigneuriaux, etc.), toutes ces tâches ont certainement conditionné l'agrandissement de

la maison en manoir. Autre motif qui a pu motiver cette extension du bâtiment: la pratique de chirurgien que poursuit Mauvide et qui devait certainement requérir un lieu pour exercer ses opérations et pour accueillir les convalescents²⁷.

Par ailleurs, son statut de seigneur – et le prestige qui s'y rattache – y est sûre-



Une autre vue du manoir Mauvide-Genest

ment pour quelque chose dans cette rénovation majeure que Mauvide fait subir à sa demeure seigneuriale. Car la position de seigneur, c'est connu, commande un certain décorum et une capacité à honorer dignement sa propre société: amis, parents, partenaires commerciaux, invités illustres, aussi bien que les humbles censitaires²⁸.

Au reste, plusieurs indices témoignent que Mauvide occupe d'ores et déjà un rang enviable. Au premier chef, la possession d'un esclave à titre de domestique montre qu'il jouit d'un haut niveau de vie²⁹. Autre indice trahissant sa condition bourgeoise: l'inventaire après décès dressé en 1782 qui révèle la présence de plusieurs objets de luxe tels qu'une veste et des chapeaux galonnés d'or, des perruques, des pièces d'argenterie, sans oublier une bibliothèque qui compte divers ouvrages savants – surtout de médecine, de chirurgie, d'anatomie et de botanique. Rénald Lessard mentionne que la succession de Mauvide rapporte la somme de 4 981 livres lors de la vente des biens immobiliers³⁰. Le seigneur Mauvide, on le constate, menait un

train de vie nettement plus faste que la paysannerie qui l'entourait.

Fin de l'ascension de Mauvide et début de sa banqueroute financière

La période de relative prospérité qu'a connue Jean Mauvide touche cependant à sa fin. En effet, la coûteuse acquisition de la

moitié de la seigneurie de l'île d'Orléans, en 1752, conjuguée à la conjoncture ruineuse de la guerre de Sept ans, va entraîner des difficultés financières majeures jusqu'à la fin de sa vie. Celui-ci doit d'ailleurs s'endetter lourdement auprès de Jean-François Gaultier, membre du Conseil supérieur de Québec et médecin du roi, puisqu'il lui emprunte la somme de trois mille livres en mars 1755, somme qu'il s'engage à

lui rembourser sous la forme d'une rente annuelle de 150 livres. Cette obligation le forcera d'ailleurs à affecter et hypothéquer «tous ses biens meubles et immeubles présents et à venir, spécialement une Maison scise en la dite paroisse St Jean contenant soixante-dix pieds de long bâtie en pierre à deux étages sur vingt-cinq de large, scituée sur le bord du fleuve St Laurent, avec une terre de deux arpents de front sur soixante-dix de profondeur»³¹ (son manoir et les terres attenantes, on l'aura compris).

La même année, il doit encore s'acquitter d'une dette de près de 5 000 livres qu'il a contractée auprès du Sieur Fleury de Lagorgendière, commissaire de la Marine à Saint-Domingue³². Comme c'est le cas pour bien des membres de la bourgeoisie canadienne, le contexte de guerre marque pour Mauvide un cycle défavorable. S'ensuivent plusieurs déconvenues financières et poursuites dont il est l'objet à partir de 1756: obligations à Chalon, maître boulanger, à Joseph Gaillard, chanoine (à qui il doit verser une rente annuelle de 100 livres), à Henri Mounier

Launière, négociant, à François Mounier, un autre négociant de la ville de Québec, à Noël Voyer, à Charles Liard, etc.

Les archives sont muettes concernant le sort et le rôle qu'a joué Mauvide durant l'épisode de la conquête qui, comme on sait, n'a pas épargné la population de l'île d'Orléans. A-t-il été contraint de se réfugier à Charlesbourg comme la majorité de ses censitaires? S'est-il replié dans la ville de Québec? Aucune information ne permet, à notre connaissance, de répondre à cette question. Ce qui est sûr, c'est que sa demeure seigneuriale a subi bien des déprédations en essayant le feu ennemi, avec tout ce que cela suppose de pertes matérielles et financières. À cela, s'ajoute la ruine des récoltes dont les effets se sont fait sentir aussi bien chez les paysans que chez le seigneur dont les bénéfices furent anéantis cette année-là.

La situation d'après-guerre ne semble guère plus profitable à Jean Mauvide, du moins sur le strict plan économique, et cela, malgré les nombreux besoins engendrés par la reconstruction de la colonie. Néanmoins, la chronique mentionne que le seigneur Mauvide fut sollicité pour rejoindre les rangs de l'illustre Assemblée de la Nation qui fut désignée en 1765 pour présider les décisions entourant les affaires de la colonie, notamment «*celles de la religion*». C'est ainsi que les habitants de Saint-Jean furent appelés à entériner le choix de Mauvide, ce qui fut fait en présence du notaire Panet³³.

Dans son édition du 19 juin 1766, *La Gazette de Québec* relate un fait pour le moins inusité concernant le «*Sieur Mauvide, Marchand*» – sans hélas qu'on sache exactement si l'affaire est reliée à notre seigneur ou à l'un ou l'autre de ses fils qui étaient également impliqués dans le commerce à cette époque (l'entrefilet, sans mentionner le prénom, ni aucune allusion à un quelconque statut de seigneur, demeure plutôt imprécis à ce titre):

«*Québec, Jeudy, le 19 juin, 1766*

«*Le Sieur Mauvide, Marchand, fut attaqué un jour de la semaine dernière, sur le grand chemin entre St. Valier et cette ville, vers deux heures du matin, par deux hommes*



Artiste inconnu, Marie-Madeleine Mauvide et Jean-Pierre Volant, 1789; pastels sur vélin, 26,2 x 18 cm. Don anonyme, 97.143 et 144. (Photos Musée national des beaux-arts du Québec, Jean-Guy Kérouac).

nuds jusques à la chemise, qui lui saisirent les bras derrière sa Calèche, et lui donnerent un coup de couteau dans le bras; ils le lièrent ensuite avec les cordons du cheval, et lui prirent 5 800 livres en argent, après quoi ils l'amenerent lié au fond de sa Calèche dans un bois qui étoit à environ 150 verges du chemin, où il resta dans cet état déplorable, jusques à ce que quelques passans, attirés par ses cris, vinrent de bonheur dans le jour à son secours. On n'a pas encore découvert ceux qui ont commis cet attentat.»

En février 1779, malade et désarçonné, Mauvide doit se résoudre à vendre son domaine seigneurial (ce qui inclut deux moulins à eau et deux moulins à vent), ainsi que l'île Madame, le tout pour la somme de 50 000 livres. Heureusement, le patrimoine demeure dans la sphère familiale puisque c'est son gendre, le négociant René-Amable Durocher, qui se porte acquéreur; celui-ci prendra ainsi la qualité de seigneur de l'île d'Orléans jusqu'à sa mort, survenue en 1790³⁴. L'acte de vente, scellé devant le notaire Panet, garantit en outre au jeune couple «*la jouissance de la juste moitié de la maison de pierre à deux étages située à St Jean, où ont demeuré et demeurent toujours les dits Sieur et Dame vendeurs*»³⁵.

Le 14 juillet 1781, Marie-Anne Genest meurt (elle a alors 72 ans). Jean Mauvide ne lui survivra pas longtemps puisqu'il cède à son tour, dix mois plus tard, soit le 12 mai 1782, à l'âge de 80 ans et 10 mois. Il sera inhumé à l'église de Saint-Jean, paroisse où il aura vécu près de soixante ans³⁶. Le couple Mauvide laissait dans le deuil cinq enfants: deux fils et trois filles.

Le premier des fils, Jean-Baptiste, né en 1735, ne semble pas s'être marié (Pierre-Georges Roy mentionne qu'il quitte Québec en 1773 sans plus jamais donner de nouvelles; c'est sa sœur Madeleine qui hérite de ses biens en 1801, suivant un jugement de la cour du Banc du roi)³⁷.

Marie-Anne, née le 12 décembre 1736, se marie à René-Amable Durocher, négociant de Saint-Antoine-de-Richelieu, qui, incidemment, deviendra le seigneur de l'île d'Orléans en 1779. Elle décède le 28 mai 1799.

Marguerite, née à Saint-Jean le 8 septembre 1738. Elle n'a pas été mariée. Elle meurt à Saint-Jean le 4 avril 1800.

Laurent, né en 1740, se marie en 1781 à une homonyme de sa mère: Marie-Anne Genest (fille de Laurent Genest, et de Louise Riopel). Il fait partie des douze membres d'équipage qui sombrent tragiquement dans les eaux agitées du fleuve Saint-Laurent, le 21 mai 1792,

juste en face de Lévis³⁵. Son corps, presque aussitôt retrouvé, fut inhumé à l'église de Saint-Jean, le 23 du même mois. Sa veuve, comme plusieurs membres du clan Mauvide, résidera au manoir jusqu'en 1833, année de son décès³⁹.

Marie-Madeleine, née le 2 juin 1742, épouse Jean-Pierre Volant de Chamblain, commis pour les postes du roi, à Saint-Jean, le 10 novembre 1788.

Conclusion

La vie de Jean Mauvide, depuis son départ de la métropole jusqu'à son établissement à l'île d'Orléans, paraît avoir suivi la même trajectoire que bon nombre de membres des professions libérales ou de marchands venus comme lui tenter l'aventure d'une vie nouvelle dans la colonie. Sa carrière connaît en effet une ascension sociale régulière qui est tout à fait caractéristique d'une certaine frange d'émigrants instruits. C'est ainsi que Mauvide passe tour à tour de la condition de simple colon à l'état de marchand bourgeois, pour finalement occuper la position enviable de seigneur. Mais ce parcours, déjà marqué par une certaine témérité au plan des investissements immobiliers et commerciaux, demeure tributaire de la conjoncture instable induite par la guerre, ce qui précipite sans doute sa déroute financière. Cela dit, Mauvide n'est pas le seul, loin s'en faut, à connaître un tel revers de fortune au lendemain de la Conquête.

Quoi qu'il soit, l'engagement soutenu de Mauvide quant au développement et à la gouvernance de l'île d'Orléans a largement contribué à façonner ce territoire qui porte encore l'empreinte durable de l'activité seigneuriale : construction d'un manoir prestigieux, édification de moulins banaux, implantation d'une infrastructure routière et fluviale (chemin Royal, quais de débarquement), organisation de la tenure seigneuriale, etc. Par ailleurs, il convient de souligner le rôle crucial que Mauvide a aussi exercé au plan de la cohésion sociale – une responsabilité qui incombait d'office au seigneur. En outre, il faut encore considérer l'implication de Mauvide comme chirurgien, fonction qui l'a conduit, sa vie durant, à secourir et soigner les habitants de l'île d'Orléans et même au-delà. À ce titre,

la vie de Jean Mauvide paraît avoir été un exemple de détermination et de dévouement auprès de sa communauté.

Bibliographie

Lessard, Michel. *L'île d'Orléans. Aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française*, Éditions de l'Homme, 1998, p. 138.

Lessard, Rénaud. «Jean Mauvide (1701-1782), chirurgien, marchand et seigneur», *Cap-aux-Diamants*, vol. 5, n° 1, printemps 1989.

Létourneau, Raymond. *Un visage de l'île d'Orléans : Saint-Jean*, Corporation des fêtes du Tricentenaire, 1979.

Mathieu, Jacques. *La Nouvelle-France - Les Français en Amérique du Nord XVI^e-XVIII^e*

siècle, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1993.

Pouliot, Jean-Camille. *L'île d'Orléans. Glanures historiques et familiales*, Québec, 1927.

Roy, Pierre-Georges. *L'île d'Orléans*, Québec, Ls-A. Proulx, 1928.

Tétrault, Denis. «Le Manoir des manoirs», *Cap-aux-Diamants*, vol. 5, n° 1, printemps 1989.

Trudel, Marcel. *Atlas de la Nouvelle-France*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973.

Turcotte, Louis-Philippe. *Histoire de l'île d'Orléans*, Saint-Jean, Raymond Létourneau Éditeur, 1983, [1867].

Notes

¹ Rénaud Lessard, «Jean Mauvide (1701-1782), chirurgien, marchand et seigneur», *Cap-aux-Diamants*, vol. 5, n° 1, printemps 1989, p. 63.

² Outre les articles et monographies cités dans la bibliographie, il convient de citer les actes paroissiaux et notariés qui sont répertoriés sur la banque informatisée du PRDH (Programme de recherche en démographie historique) et celle de *Parchemin* (compilée par la société Archiv-Histo).

³ Rénaud Lessard, *op. cit.*

⁴ Pierre-Georges Roy, archiviste de la Province de Québec et auteur d'un magnifique ouvrage consacré à l'île d'Orléans, mentionne une ordonnance de l'intendant Dupuy datant de 1726 où il est question d'une contestation de Jean Mauvide qui réclame paiement à Pierre Asselin pour des soins et médicaments qu'il lui a prodigués. – *L'île d'Orléans*, Québec, Ls-A. Proulx, 1928, p. 81.

⁵ Louis-Philippe Turcotte, *Histoire de l'île d'Orléans*, Saint-Jean, Raymond Létourneau Éditeur, 1983, [1867].

⁶ Sa concession est visible sur la carte de 1709 dressée par Gédéon de Catalogne et Jean-Baptiste Decouagne – Marcel Trudel, *Atlas*

de la Nouvelle-France, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, p. 165.

⁷ Rénaud Lessard, *op. cit.* p. 63.

⁸ Journal de l'ingénieur Joseph-Gaspard de Léry.

⁹ Pierre-Georges Roy, *op. cit.*, p. 81.

¹⁰ Greffe de François Barbel, le 24 mars 1734.

¹¹ L'un de ces enfants, Jean-René-Philippe (né le 30 août 1734), décédera en bas âge.

¹² Michel Lessard, *L'île d'Orléans. Aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française*, Éditions de l'Homme, 1998, p. 138.

¹³ C'est du moins ce que laisse entendre Raymond Létourneau selon qui, en vertu d'une «certaine tradition orale», Charles Genest aurait prêté main forte à son gendre pour le déboisement et la construction de la maison du jeune couple. – *Un visage de l'île d'Orléans : Saint-Jean*, Corporation des fêtes du Tricentenaire, 1979, p. 25.

¹⁴ Jacques Mathieu remarque d'ailleurs que durant le Régime français les membres des professions libérales vivent assez frugalement de l'exercice de leur profession : « il

- n'est pas rare qu'un chirurgien se fasse apothicaire ou marchand, cultive un lopin de terre et élève quelques animaux. » – *La Nouvelle-France - Les Français en Amérique du Nord XVI^e-XVIII^e siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 213.
- ¹⁵ «Vente à Québec par le Sieur Jean Mauvide à Messire François Foucault d'un Batteau, nommé Le St.Jean» [Barolet: 28 septembre 1733] – Archives nationales du Québec.
- ¹⁶ En septembre 1736, Mauvide vend un petit bâtiment à Benjamin Desgagnés pour 500 livres. Le 16 novembre suivant, il négocie encore la vente d'un autre bâtiment qu'il cède à Charles-René de Couagne pour la somme de 1 600 livres.
- ¹⁷ Jean-Camille Pouliot, juge à la Cour supérieure et acquéreur du manoir en 1926, suggère que la majorité des moulins de l'île ont été érigés à l'instigation de Mauvide comme en font foi divers actes d'achat de lots acquis à cette fin. – *L'île d'Orléans. Glanures historiques et familiales*, Québec, 1927, p. 89.
- ¹⁸ Régnal Lessard, *op. cit.*, p. 63.
- ¹⁹ «Déclaration par le Sieur Jean Lavalette, navigateur, en faveur du Sieur Mauvide» [Barolet: 20 novembre 1743] – Archives nationales du Québec.
- ²⁰ Denis Tétrault, «Le Manoir des manoirs», *Cap-aux-Diamants*, vol. 5, n° 1, printemps 1989, p. 41.
- ²¹ Cette cession faite par la veuve Constantin, qui se trouve dans l'incapacité de poursuivre les activités de son mari, stipule que Mauvide pourra profiter du fruit de l'exploitation de ce poste «situé à la Coste de Labrador pays des Esquimaux» et qu'il jouira en outre des portions afferantes «scavoir la dite goellette la Marie-Françoise et agrés, aparaux et outils d'icelle, que dans tous outils et ustenciles de pesche estant actuellement audit poste ainsy que dans les huiles qui peuvent y avoir esté faites» – «Cession et transport d'une part de société, par Marie-Anne Constantin, veuve de Pierre Hamel, à Jean Mauvide, chirurgien, de l'île St Laurent, paroisse de St Jean.» [C.H. Dulaurant: 25 février 1741, Québec] – Archives nationales du Québec.
- ²² *Registre de la voirie de Saint-Jean*. Extraits cités dans: *Un visage de l'île d'Orléans*:
- Saint-Jean*, Raymond Létourneau, Corporation des fêtes du Tricentenaire, 1979, p. 33.
- ²³ Le 26 février 1751, Mauvide achète de François Lemaître Lamorille, bourgeois de Québec, une terre de «deux arpents de terre de largeur sur la profondeur de dix arpents de terre faisant en tout vingt arpents de terre en superficie» [Barolet] – Archives nationales du Québec.
- ²⁴ L'achat de cette moitié de l'île se fait le 21 novembre 1752, par devant le notaire Barolet, Joseph-Ambroise Gaillard, prêtre chanoine à Québec et seigneur primitif du comté de Saint-Laurent cède ainsi à Jean Mauvide les terres et héritages composant les deux paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Laurent: «C'est à savoir, toutes les terres et héritages, composant les deux paroisses de St-Pierre et de Saint-Laurent en liste Dorléans érigée sous le nom de comté Saint Laurent (exempte de cette dite vente, le moulin à l'eau sis à la paroisse de St-Pierre, et terrain sur lequel il est assis, vendus au nommé Aubin qui en jouira conformément à l'acte de vente à luy cydevant consenty sans autre exception [...]» – Archives nationales du Québec.
- ²⁵ «Vente de terre située au comté St Laurent, paroisse St Pierre par Joseph Chabot à Marie Anne Genest comme fondée de pouvoir du Sieur Mauvide» [Pichet: 8 juillet 1753] – Archives nationales du Québec.
- ²⁶ Tétrault, *op. cit.*, p. 40.
- ²⁷ C'est une pratique courante, durant le Régime français, pour un médecin ou un chirurgien de fournir le gîte et le couvert à ses patients. Par ailleurs, la mise au jour d'un quadrilatère de céramiques près du manoir, à la faveur de fouilles archéologiques récentes, laisse croire que Mauvide a peut-être possédé un espace spécialement aménagé pour l'accomplissement des opérations chirurgicales.
- ²⁸ Tétrault souligne d'ailleurs que l'exhaussement sur deux étages que Mauvide fait subir à sa demeure correspond certainement à un désir «de s'identifier aux bourgeois de la ville de Québec» – *op. cit.*, p. 40.
- ²⁹ *Ibid.*
- ³⁰ Régnal Lessard, *op. cit.*, p. 63.
- ³¹ «Constitution de rente annuelle par Jean Mauvide, à Jean-François Gaultier, conseiller du Roy au Conseil supérieur de Québec et médecin du Roy» [P.-A.-F. Lanouiller-Desgranges: 28 mars 1755] – Archives nationales du Québec.
- ³² «Procuration de Sieur Jean Mauvide, négociant, de l'île et comté Saint Laurent, à Fleury de Lagorgandière, commissaire de la Marine à St-Domingue» [J.-C. Panet: 27 octobre 1755, Québec] – Archives nationales du Québec.
- ³³ Archives du presbytère de Saint-Jean. «Note du curé Gérard Émond». Cité dans: Létourneau, *Un visage de l'île d'Orléans...*, p. 43.
- ³⁴ «Les familles Durocher de Montréal et de Saint-Antoine-sur-Richelieu», *Bulletin des recherches historiques*, vol. 65, n° 4, octobre-décembre 1959, p. 68.
- ³⁵ «Vente de la moitié du comté St Laurent ou moitié au total de la seigneurie de l'île d'Orléans composée des paroisses St Laurent et St Pierre et en partie des paroisse St Jean et Ste Famille» (J.A. Panet: 15 février 1779) – Archives nationales du Québec.
- ³⁶ Jean-Camille Pouliot fait remarquer que Mauvide fut le premier médecin domicilié à Saint-Jean. Il faudra d'ailleurs attendre l'année 1821 pour qu'un autre médecin-chirurgien, le docteur John Clark, vienne s'y établir à demeure. – *L'île d'Orléans*, Québec, 1927, p. 93.
- ³⁷ Son acte de naissance n'apparaît pas dans les registres paroissiaux. – Pierre-Georges Roy, *op. cit.*, p. 81.
- ³⁸ Parmi eux il y avait également le curé de Québec, Messire A.-D. Hubert. Seuls deux des naufragés réussissent à échapper à la noyade. – *La Gazette de Québec*, 24 mai 1792.
- ³⁹ Létourneau mentionne en effet que plusieurs familles affiliées au clan Mauvide-Genest semblent avoir occupé le manoir durant la première tranche du XIX^e siècle: «Dame Geneviève Durocher, nièce de Dame Anne Mauvide... Le premier janvier 1813, M. et Mme Jean-Baptiste Genest, M. Laurent Genest, Mme Laurent Mauvide, M. Barbe Mercier habitent le manoir lorsque Marie-Angélique Genest est en visite». – *Un visage de l'île d'Orléans...*, p. 27.